

LA GRÈVE

interprofessionnelle pour la retraite à 60 ans max.

UNE RÉFORME ANTI-FÉMINISTE

Nous étions nombreuses dans la rue le jeudi 19 janvier. Et pour cause ! Les femmes sont perdantes au moment de la retraite. Discriminées dans leur travail au niveau des salaires comme dans la construction de carrière, elles le "payent" au moment de la retraite. Même une étude d'impact commandée par le gouvernement rend compte du fait que les femmes sont plus touchées que les hommes par le rallongement de la durée de cotisation. En gros, la réforme annule ce que permettaient les trimestres liés au fait d'avoir des enfants. Face à cette énième injustice, nous défendons une réforme féministe. En effet, il faut réduire le nombre d'annuités à 37,5 (soit la durée moyenne de cotisation) pour que les carrières "hachées" ne soient plus pénalisées et taux de remplacement de 75 % sur la base des meilleurs salaires pour tempérer l'effet des bas salaires. Pas de retraite inférieure au SMIC porté à 1700 € ! De plus, nous demandons le maintien des avantages préférentiels pour les femmes tant que l'égalité des salaires et que la prise en charge égalitaire des enfants n'est pas réalisée.

LA GRÈVE S'ORGANISE POUR DURER DANS PLUSIEURS SECTEURS PROFESSIONNELS

Alors que la journée du 31 janvier s'annonce à nouveau massive, nous savons que les journées de grèves successives risquent de ne pas suffire à faire céder le gouvernement. Ainsi dans plusieurs secteurs, la grève reconductible est désormais à l'ordre du jour. Dans l'éducation et l'enseignement supérieur/recherche une interfédérale FSU-UNSA-CFDT-SUD Solidaires-CGT-SNALC appelle les personnels à se réunir en AG pour décider des suites. Le Conseil fédéral de SUD éducation appelle à la grève reconductible à partir du 31. À la SNCF, la CGT et SUD Rail mettent en débat dans les AG une grève de 48 h les 7 et 8 février puis la reconductible faute de retrait du texte. Dans de nombreux départements les intersyndicales appellent à des AG pour décider des suites du 31 et mentionnent parfois explicitement la reconduction comme dans le Maine et Loire (appel des 8 syndicats du département). Il faut maintenant se saisir de ces appels et les faire vivre : en organisant des assemblées générales dans lesquelles le plus de collègues possibles puissent venir et s'exprimer.



Marche aux flambeaux à Amiens



Assemblée générale à l'université
Paris 8 avec 300 personnes